

Un appareil à traire les vaches

Autor(en): **Brillaud Laujardière, Ch. de**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **7 (1904)**

Heft 33

PDF erstellt am: **01.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-254004>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

est situé dans l'Atlantique du nord, sur la route de Scandinavie aux Etats-Unis, à deux cent quatre-vingt-dix milles de la côte écossaise et à deux cent soixante milles de la côte septentrionale d'Irlande. C'est un rocher isolé, qui s'élève à une hauteur de vingt mètres au-dessus de la surface de la mer.

Le « Norge » (capitaine Cundel), était un navire en fer, à hélice, à trois mâts, de 3,318 tonneaux. Il avait été construit, en 1884, par MM. Stephen et fils, de Glasgow, et appartenait à la Compagnie des bateaux à vapeur Forende, de Copenhague.

L. F.

Un appareil à traire les vaches

Les temps bucoliques ne sont plus, les bergers se font ingénieurs. Aujourd'hui, le grondement des machines remplace pour eux le son du chalumeau, et une ferme modèle ressemble à une usine. O pères de Virgile, vous frémiriez en pénétrant dans nos exploitations modernes : partout l'électricité, la vapeur, le fracas des turbines ou le bruit des moteurs.

Le croiriez-vous ? Voilà, maintenant, qu'on traite mécaniquement les vaches.

C'est dans l'île de la Loge, à quelques kilomètres de ce divin Trianon où une reine de France aimait à traire les vaches de ses blanches mains, qu'il nous a été donné d'assister à un spectacle bien moderne. Je ne crois pas, d'ailleurs, que le procédé ait été à l'heure actuelle, expérimenté dans une autre exploitation française.

C'est que le propriétaire de Jersey-Farm est un agriculteur d'avant-garde. Curieux de toutes les inventions nouvelles, il n'hésite pas à sortir des routines où tant d'autres s'attardent ; de la dépense, il ne se soucie guère ; son seul but est d'aller de l'avant dans la voie du progrès et de tenter des expériences que de moins fortunés ou de plus timorés hésitent à entreprendre. N'est-ce pas avoir une haute conception de son rôle de grand seigneur de la culture ?

Si nous insistons sur ce point, c'est pour bien établir qu'actuellement la traite mécanique nous apparaît plutôt comme un luxe, une innovation ingénieuse, mais que nous ne saurions conseiller, sauf dans de très grandes exploitations.

Maintenant, pénétrons dans la ferme. Ce qui frappe d'abord, c'est l'aspect de propreté avenante, ce je ne sais quoi de confortable et de joyeux qui dénote une ferme bien tenue.

Tout est actionné par l'électricité : l'appareil à traire, le hache-paille, la machine à laver les bouteilles ; nous sommes en pleine exploitation moderne.

Une cinquantaine de vaches occupent les étables. Elles appartiennent à différentes races ; toutefois, les jerseyaises dominent, mais le propriétaire se livre à des croisements, car, si cette race se recommande par ses facultés laitières, elle laisse à désirer au point de vue de la rusticité.

Toutes les pensionnaires sont en bon état, ce qui laisse à penser que le système de traite adopté n'est pas préjudiciable à leur santé. Voici, du reste, comment on procède :

L'appareil est mis en mouvement au moyen d'une pompe actionnée elle-même par un moteur électrique. Un tuyau de conduite partant de cette pompe court sur toute

la longueur du plafond. Des tuyaux d'embranchement en tombent perpendiculairement, à intervalles réguliers, de manière à grouper les animaux deux par deux. Des seaux de forme conique sont placés aux mêmes intervalles, ils sont pourvus de deux tubes de caoutchouc ; l'un est fixé au tuyaux d'embranchement, l'autre relié au pulsateur destiné à régler le mouvement. Ce pulsateur est armé lui-même de deux tubes aboutissant chacun à une batterie de quatre godets de caoutchouc qui s'adaptent aux trayons de la vache.

Pour mettre l'appareil en mouvement, il n'y a qu'à ouvrir le robinet ; l'aspiration se produit de telle sorte que l'appareil exerce sur les trayons une action analogue au mouvement de succion des jeunes veaux. Un tube de verre permet de constater si le lait vient abondamment, et de régler le mouvement en conséquence.

On pourrait traire ainsi un nombre illimité de vaches. Il suffit d'avoir autant de tuyaux d'embranchements qu'on possède de couples de vaches.

Vous voyez, par cela même, quels sont les avantages de la traite mécanique.

Elle permet de réduire considérablement le personnel. Un homme peut, avec deux aides, traire cinquante vaches à l'heure.

Grâce à cette organisation, le propriétaire n'est plus à la merci de ses vachers ; le premier venu peut, après une simple démonstration, se servir utilement de l'appareil. La maladie, l'ivrognerie, la grève même ne sauraient plus entraver le travail.

Au point de vue de l'hygiène, même supériorité : le contact de la main, celui de l'air, ne viennent plus contaminer le lait, qui passe directement des trayons dans le vase clos.

Ce sont là des avantages appréciables. Mais le matériel est d'un prix très élevé ; son achat, joint aux frais de premier établissement, ne le met à la portée que d'un nombre d'agriculteurs bien restreint. Il faut aussi tenir compte de la force motrice ; dans les pays accidentés les chutes d'eau la fournissent à peu de frais, mais ailleurs ?...

C'est donc plutôt à titre de curiosité que nous signalons cette introduction de la mécanique dans les habitudes pastorales.

Ch. BRILLAUD de LAUJARDIÈRE.



MENUS PROPOS



Parfums de reines

Les souveraines, jeunes ou vieilles, aiment les parfums.

Wilhelmine d'Orange, reine des Pays-Bas, emploie tout simplement l'eau de Cologne.

L'impératrice d'Allemagne parfume son linge d'iris et d'ambre.

Carmen Sylva, reine de Roumanie, se sert, pour sa toilette, d'une eau merveilleuse qui, paraît-il, conserve la jeunesse et la beauté.

L'impératrice de Russie a une véritable passion pour la violette et l'edelweiss.

La reine-mère d'Espagne utilise un mélange d'essence de rose, de benjoin et d'ambre.

La reine d'Italie se procure à prix d'or une essence mystérieuse, d'une odeur très douce et très subtile.

La reine d'Angleterre varie. Tantôt elle préfère la bruyère, tantôt la violette. Elle s'ingénie à combiner diverses essences.